

# CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

-----  
Séance du mardi 25 juin 2024

Rapporteur : Sophie Rioult

## QUESTION N°3 :

### **Modification du règlement intérieur de la cantine**

A ce jour, les inscriptions et la facturation des frais de cantine et de garderie ne sont pas gérés par le biais d'un logiciel enfance, ce qui génère beaucoup de temps perdu et des risques d'erreur ou d'oubli.

La commune de Saint-Léonard vient de se doter du logiciel BL.enfance et de son portail famille, deux solutions intuitives et complémentaires qui faciliteront la gestion au quotidien, tant pour les services que les familles.

Les échanges seront facilités et sécurisés et les familles pourront insérer dans ce portail des pièces justificatives, gérer leurs inscriptions et désinscriptions à la cantine ( la garderie n'étant pas concernée par les réservations), avoir accès à ses factures.

Cette mise en place à partir de la rentrée de septembre 2024 nécessite l'ajustement du règlement intérieur.

Aussi, compte tenu des motifs exposés, le conseil municipal, avoir en avoir délibéré, décide de modifier le règlement intérieur, annexé à cette délibération.

*Adopté à l'unanimité.*

 Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne 27/06/2024
--	-----------------------------------	-------------------------------------

## CONSEIL MUNICIPAL

-----  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD  
76400 (SEINE MARITIME)

### Séance du mardi 25 juin 2024

#### Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	2
Absents :	0
Votants :	19

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 25 juin, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 18 juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

#### ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoint au maire*

Monsieur Victor BALIER, *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Christelle JARRY, Marie-Claire LEBAS-PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR ; Messieurs Jean-Michel LAMOTTE, Xavier LECOINTRE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Xavier PAILLETTE, *Conseillers municipaux*

#### ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE (pouvoir à Madame Malandain), Dany DEFONTAINE (pouvoir à Monsieur Lecointre).

Le quorum est atteint.

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Monsieur Christopher Mauve* a été désigné pour remplir ces fonctions.